

2^e semestre 2018

CODEL-Info

Bulletin d'information de la Convention des Organisations
de la société civile pour l'observation Domestique des Elections

N°02

Etat de droit démocratique au Burkina Faso



P. 5

Contrôle citoyen de l'action publique

**La CODEL
vulgarise le
programme
présimètre**



P. 3

L'imputabilité politique et la
redevabilité socio-économique

**L'ONG DIAKONIA
à nouveau
primée pour la
mise en oeuvre
du présimètre.bf**

P. 12

Approfondissons l'Etat de droit et contribuons à l'élargissement du développement pour le progrès en faveur des populations.

A Chers amis lecteurs, membres et sympathisants, la CODEL vous revient entre ces lignes et par ce N°02 de son bulletin d'information vous rendre compte de ses activités et vous dire sa satisfaction qu'elle note par votre réactivité.

En effet, la nouvelle importante que nous voulons vous donner concerne l'obtention de son récépissé d'existence. Nous remercions la FEPDHA qui a été chargée de conduire le processus sous la houlette du Bureau Exécutif de la CODEL. Nous rendons un hommage à l'ONG suédoise Diakonia. Nous nous réjouissons de leur partenariat incarné par le représentant pays de l'époque et ses collaborateurs interne et externe dont OSIWA Sénégal. Ceci nous conduit naturellement à remercier les partenaires techniques et financiers qui nous font confiance, aux autorités administratives, coutumières et religieuses qui sont restées ouvertes à notre action. La mise en œuvre des activités programmées se passe normalement. Nous avons à travers ce choix innové utilement et positivement sur le rôle des citoyens en matière de redevabilité sociopolitique et la volonté des dirigeants de pratiquer l'imputabilité politique.

C'est pour nous un plaisir et une nostalgie de saluer le rôle important, de leadership incarné par Luther Yaméogo qui a su réhabiliter les orga-



nisations de la société civile et renouer la confiance de ces entités avec les Partenaires Techniques et Financiers.

En toute modestie, nous soulignons que le présimètre.bf a été de nouveau primé avec le Gambre d'Honneur à la nuit des tics sur le thème "Innovation numérique pour la transformation structurelle de l'économie et de la société". Nous souhaitons une bonne arrivée et plein succès à Madame Nadine Koné, la nouvelle Directrice pays de Diakonia. Aucun effort ne sera ménagé par nous pour accompagner l'atteinte des objectifs communs.

Pour finir, nous saluons l'engagement des organisations de la société civile qui font la CODEL et qui ont contribué à animer d'une main de maître les plateformes de veille dont le Présimètre. Le Présimètre qui constitue un exemple de mesure, de contrôle que nous souhaitons être pratiqué par les citoyens en intervenant pour la matérialisation effective

de l'imputabilité et de la redevabilité.

Approfondissons l'Etat de droit et contribuons à l'élargissement du développement pour le progrès en faveur des populations.

Bonne et heureuse année à tous !!!

LE PRESIDENT DE LA CODEL
Maître Halidou OUEDRAOGO
Avocat à la Cour

CODEL-Info
Bulletin d'information de la Convention des Organisations de la société civile pour l'Observation Domestique des Elections

Tél.: (226) 25 38 38 46
Site web: www.codel.bf
E-mail: codel@codel.bf
codelburkina@gmail.com

Directeur de publication
Me Halidou OUEDRAOGO

Redacteur en chef
Aimé M. KAMBIRE

Ont collaboré
Django Ladji MASSE
Lydia ZANGA/OUEDRAOGO
Moïse BALMA
Daniel DA HIEN
Yvone OUEDRAOGO

Maquette & Mise en page
Agence Bercy
+226 79127777

Présentation de la CODEL et vulgarisation du Présimètre

Une délégation de la CODEL dans les régions du Burkina Faso.

La CODEL a rencontré des coutumiers, des jeunes et des autorités administratives de plusieurs régions du Burkina Faso pour leur présenter ses activités et le Présimètre, son programme de redevabilité socioéconomique mis en œuvre avec le concours de plusieurs organisations de la société civile. Elle a aussi échangé avec les autorités sur les questions de réconciliation nationale, de civisme, les crises dans les chefferies et dans les conseils municipaux.

Rencontre avec les forces vives des régions.

Des missions, à Koudougou le 18 septembre, à Tenkodogo le 30 octobre, à Kaya le 6 novembre et à Ouagadougou le 30 novembre 2018, ont permis à la CODEL de se présenter aux forces vives de ces zones ses missions et activités.

Après avoir écouté attentivement les délégués de la CODEL, les intervenants ont dans leur ensemble traduit à la délégation toutes leurs satisfactions et leurs gratitude pour le travail abattu lors du scrutin couplé présidentiel et législatif du 29 novembre 2015 et lors des élections municipales du 22 mai 2016 mais également pour l'implication de la CODEL dans le processus de réconciliation nationale.

A Koudougou et à Tenkogo, le Vice-président de la CODEL, M. Daniel DA HIEN s'est appesanti sur l'engagement de la CODEL dans la réconciliation nationale, la résolution des crises au sein des conseils municipaux et dans la réflexion sur la gestion des conflits fonciers ainsi que sur les échéances électorales à venir.

A la suite des échanges, Madame le Gouverneur de la région du Centre-ouest, Irène Koulibaly a réitéré le soutien des autorités de sa région à la CODEL en ces termes : « ...Tout ce qui peut contribuer à la



Audience avec Mme le Gouverneur de la région du Centre-ouest, Irène Koulibaly

paix, à la cohésion sociale au Burkina Faso nous sommes partants et nous vous encourageons à poursuivre dans cette voie... ».

La mission de Kaya conduite par Florence Ouattara, Secrétaire générale adjointe à la CODEL, a reçu le soutien des autorités: «... Vous avez nos bénédictions et que Dieu tout puissant vous aide à réussir votre mission dans la quiétude et la paix. Et surtout n'hésitez pas à venir nous voir en cas de besoin, nous sommes ouvert à ces genres de bonnes initiatives », a dit le président de la fédération musulmane de Kaya, El Hadj Abdoul Rasmane Sana.

Rencontres avec les jeunes sur le

«Présimètre.bf»

A la suite des différentes audiences avec les autorités administratives, coutumières et religieuses, les différentes délégations de la CODEL ont organisé des rencontres avec des jeunes autour du présimètre notamment. Sous forme d'atelier, ces rencontres ont réunies une cinquantaine de jeunes à Koudougou, Kaya, et autant de personnes à Tenkodogo avec toutefois, une grande représentation des femmes. Au cours des échanges, les jeunes se sont entraînés à l'utilisation de la plateforme "Présimètre.bf". Ils ont aussi pris connaissance des possibilités qui leur sont offertes pour participer avec responsabilité aux

Vie de la CODEL



Photo de famille à l'issue de la vulgarisation du présimètre à Ouagadougou

efforts de développement de leur localité.

Le vice-président de la CODEL, intervenant sur le suivi citoyen de l'action publique (CCAP), a insisté sur le rôle des jeunes dans le suivi et l'évaluation des politiques publiques. Il a aussi éclairé les jeunes sur la place de la CODEL, organisation de la société civile, jouant un rôle de contre-pouvoir, sans être ami de l'opposition ni pion de la

majorité. Certains jeunes ont raconté les difficultés qu'ils éprouvent à accéder aux informations et à demander des comptes aux autorités. La CODEL a prodigué des conseils à savoir être : sérieux et crédible et d'utiliser la panoplie des possibilités qui leurs sont offertes à travers le présimètre, les radios, les rencontres de redevabilité, etc.

Dans ces différentes régions, le volet présentation du Présimètre

comme programme de redevabilité politique et socio-économique qui s'appuie sur le monitoring citoyen des politiques publiques et les technologies de l'information et de la communication a été assuré par Mme Lydia Zanga, secrétaire exécutive de la CODEL. La présentation pratique de la plateforme Présimètre a été animée par M. Django L. MASSE, communicateur à la CODEL et par M. Ghislain Ziba, Directeur Général de INGENIA lors de la rencontre à Ouagadougou.

Selon le vice président: «... pour une gouvernance vertueuse dans un Burkina Faso de paix, la CODEL organise des conférences publiques, des ateliers d'information et de formation ainsi que des émissions de dialogue citoyen à travers les différentes régions du pays. Elle a déjà visité la région du Centre-sud, du Nord, des Hauts-Bassins, du Centre-Est, du Centre-Nord, du Centre-ouest et du Plateau Central ».



Photo de famille avec les participants de Kaya

L'Etat de droit démocratique au Burkina Faso

La CODEL recherche des pistes de consolidation

Le Vendredi 26 Octobre 2018, La Convention des Organisations de la Société Civile pour l'Observation Domestique des Elections (CODEL) a organisé à Ouagadougou un atelier sur le thème : «Contribution des organisations de la société civile au renforcement de l'Etat de droit démocratique dans un contexte sociopolitique difficile au Burkina Faso».

A travers cet atelier d'échange qui a réuni une quarantaine de participants provenant de ses OSC membres, la CODEL a souhaité mieux cerner avec ses membres l'évolution de l'Etat de droit dans ce contexte particulier que connaît le pays des hommes intègres pour mieux jouer son rôle de veille citoyenne. Cette rencontre s'est déroulée autour de deux thématiques majeures : La Tere communication a été animée par le Dr Thomas Ouedraogo et portait sur les enjeux liés au respect de l'Etat de droit démocratique dans le contexte sociopolitique actuel au Burkina Faso. Pour se faire M. Ouédraogo a développé quatre grands points à savoir les généralités sur l'Etat de droit, les critères d'appréciation de l'Etat de droit, l'Etat de droit dans un contexte de fragilité et les pistes de consolidation de l'Etat de droit. A la suite de sa présentation, le communicateur a résumé son intervention tout en soulignant l'importance d'une telle initiative dans ce contexte sociopolitique difficile marqué par des attaques terroristes à répétition : «J'ai essayé de sortir un certain nombre de principes qui caractérisent l'Etat de droit, de telle sorte que la dignité humaine, la protection des droits de l'homme soient au centre de la gouvernance...»



Vue des participants lors de la communication du Dr Thomas OUEDRAOGO du CGD

Le Pr Luc Marius Ibriga a, quant à lui, communiqué sur la qualité de l'occupation des espaces démocratique par les OSC. Dans sa présentation de la genèse des organisations de la société civile, M. Ibriga a rappelé le rôle crucial d'interface que doivent jouer les OSC. Toutefois, bien que ces dernières soient des organisations politiques dans la mesure où elles s'intéressent à la gestion de la cité, les OSC ne doivent pas être des organisations politiciennes. Ainsi, pour la bonne marche de la démocratie et un meilleur renforcement de l'Etat de droit, les organisations de la société civile doivent éviter de tomber dans les attitudes politiciennes, surtout les prises de position partisans. Au micro des journalistes, la secrétaire exécutive de la CODEL Madame Lydia Zanga a donné les raisons d'organisation de cet atelier en ces termes

: «Nous avons voulu avec les OSC membres rediscuter les principes fondamentaux de l'Etat de droit et voir ensemble ce que peuvent faire les organisations de la société civile en tant que contrepuissance pour renforcer cet Etat de droit...»

Pour M. Souleymane Ouédraogo, représentant le balai citoyen : «C'est une bonne initiative car nous devons interpellier les décideurs pour qu'ils soient le plus redevables possible, travaillent en toutes transparence, suscitent la participation citoyenne (...) et aussi que les populations soient des acteurs de droit et qu'elles demandent des comptes à l'autorité...»

A l'issue des différentes communications, on a assisté à des échanges fructueux sous la modération du Vice-président de la CODEL M. Da Hien Daniel.

La question du foncier, problématique et solutions

La CODEL dans les régions pour un suivi citoyen

A travers une série de conférences publiques dans quelques régions du Burkina Faso, la Convention des Organisations de la société civile pour l'observation Domestique des Elections (CODEL) a mobilisé les populations de la commune de Léo dans la région du Centre-Ouest et de Ziniaré dans la région du Plateau central. Les conflits liés à la terre, les textes de lois et les politiques en matière de sécurisation foncière ont constitué les principaux sujets évoqués.

Organisées sous le thème : «La question du foncier, problématique et solutions» à Léo le 20 Novembre 2018 et à Ziniaré le 28 Novembre 2018, ces conférences publiques sur le foncier ont permis de renforcer la connaissance des participants sur la loi 034-2009/AN du 16 juin 2009 portant régime foncier rural en général et sur les procédures pour obtenir une attestation de possession foncière rurale en particulier. Les participants se sont également imprégnés des textes de la réforme agraire et foncière (RAF) à travers, la loi 034-2012/AN du 02 juillet 2012 portant réorganisation agraire et foncière au Burkina Faso.

Madame Clarisse Nadembega, secrétaire chargée des finances et de la comptabilité a conduit la délégation de la CODEL à Léo en tant que cheffe de mission représentant le président de la CODEL, Me Halidou Ouédraogo. La communication a été assurée par M. Abdoulaye Zizien autour du régime foncier coutumier, de l'organisation coloniale de la terre, le régime foncier de la haute volta, la RAF et le régime foncier rural. L'essentiel de la communication a concerné ce dernier point qui intéressait particulièrement les participants.

A Ziniaré, la délégation de la CODEL était conduite par Madame Florence Ouattara, secrétaire général adjointe représentant le président. Me Bruno Fako Ouattara,



Photo de famille à l'issue de la conférence publique à Léo

avocat et rompu aux questions foncières a quant à lui animé la conférence en privilégiant les échanges et partages d'expérience dans le domaine du foncier. La viabilisation des terres, la nécessité d'obtention des documents fonciers... ont entre autres été abordés et constituent des éléments clés pour éviter d'éventuels conflits de terre.

Dans les deux régions, des questions importantes ont été soulevées. On peut noter entre autres "...Nous ne comprenons pas pourquoi notre terre, celle de nos ancêtres, cette terre que nous avons toujours cultivé, on nous demande d'aller voir des gens(administration, ndlr) pour nous assurer qu'elle nous appartient..." a déclaré un participant lors des échanges à Ziniaré. M. Diallo à la rencontre de Léo, a quant à lui souligné cette inquiétude concernant les

agro-businessmen qu'il considère d'accapareurs foncier "...les cahiers de charges ne sont pas respectés par ces homme d'affaires, ils achètent des hectares soit disant pour une activité donnée et les utilisent autrement. C'est tout simplement du pillage foncier et l'Etat doit faire appliquer les cahiers de charge ou même désapproprier ces personnes..."

Les autorités, les agriculteurs et éleveurs... n'ont pas manqué de saluer l'initiative de la CODEL. Pour eux, les conflits existent partout et sont d'actualité dans toutes les régions du Burkina Faso. Ainsi, ils souhaitent vivement que cette action de la CODEL soit menée de façon régulière et si possible dans toutes les zones du pays afin de contribuer considérablement à la réduction des problèmes liés au foncier.

Sociétés minières au Burkina Faso

Le RAJ lance un label RSE minière

Afin de contribuer à humaniser le secteur de l'exploitation minière à travers la promotion de Responsabilité sociale des entreprises minières installées au Burkina Faso, l'ONG Réseau Afrique jeunesse (RAJ), avec l'appui technique et financier de Diakonia et de la Chambre des mines du Burkina Faso, a lancé le jeudi 1er mars 2018, le Label sur la Responsabilité sociale des entreprises minières (Label RSE minières/BF).

Lancé par l'ONG Réseau Afrique jeunesse (RAJ) dont le Coordonnateur est Da Daniel HIEN, le Label RSE minières/BF sera une reconnaissance solennelle du respect par les entreprises du Burkina de leur engagement à observer, défendre et promouvoir les principes universels de responsabilité sociale et de développement durable.

De manière générale, la responsabilité sociale (ou sociétale) des entreprises (RSE) se définit comme un « concept dans lequel les entreprises intègrent les préoccupations sociales, environnementales, et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes sur une base volontaire ».

Mais à travers le Label RSE minières, l'ONG Réseau Afrique jeunesse vise à contribuer au renforcement des pôles de développement au Burkina Faso à travers une stratégie RSE, à valoriser et encourager les initiatives des compagnies minières en matière de RSE au profit notamment des communautés abritant les sites miniers, à renforcer les capacités des sociétés minières sur le plan organisationnel et institutionnel et à favoriser le dialogue permanent et constructif entre les entreprises minières et ses parties prenantes.

Pour qu'une entreprise puisse obtenir ce label, un référentiel a été élaboré. Celui-ci compte quatre (04) volets : le volet économique, social et sociétal, environnement et le volet bonne gouvernance. Une fois ces volets remplis, l'entreprise devra suivre un processus pour sa labellisation. Il s'agit du diagnostic qui sera établi par des experts indépendants. Suit ensuite l'étape du dispositif d'évaluation d'octroi et de retrait de label. Pour celle-ci, les sociétés minières devront intégrer les recommandations faites par un cabinet pour améliorer leur gestion RSE. Un comité technique de cinq (05) personnes ressources sera mis en place afin de statuer sur l'aptitude de l'entreprise à obtenir le label. Il définira les conditions d'octroi et de retrait du label/RSE minières, selon les organisateurs.



Présidium lors de la cérémonie de lancement de la démarche de labellisation de la RSE/Minière au Burkina Faso

La troisième étape consistera à l'organisation d'une cérémonie solennelle d'octroi du label et la dernière étape, la cinquième, a trait à la certification qui a pour valeur ajoutée de favoriser le dialogue permanent entre l'entreprise minière et ses parties prenantes que sont, entre autres, les communautés riveraines, les employés, les autorités administratives, coutumières et politiques. Selon Lamourdia Thiombiano, Directeur de Cabinet du ministère des mines et des carrières, l'ambition du gouvernement est de maintenir compétitif, le secteur minier. Pour cause, le secteur occupe une place prépondérante dans l'économie du Burkina Faso avec pour premier produit d'exportation, l'or. A titre indicatif, le pays a produit 45,6 tonnes d'or en 2017 et la contribution au budget de l'Etat est de 226,026 milliards de F CFA pour la même année.

Il a invité « l'ensemble des entreprises minières à adhérer à cette démarche » de labellisation. Depuis le jeudi 1er mars 2018, les dossiers sont recevables au siège de l'ONG Réseau Afrique jeunesse (RAJ) à Ouagadougou. Le premier prix RSE/minière a été décerné à la société minière de Yaramoko (ROXGOLD). La cérémonie de remise du prix organisé le 28 septembre 2018 a été précédée du « Forum national sur l'industrie minière et les opportunités de développement local au Burkina Faso » qui s'est tenue le 27 septembre 2018 en marge de la SAMAO.

Vie des Organisations

Mise en œuvre du projet « Harmonies Citoyennes »

L'UNALFA valorise une collaboration active et sereine entre les élus, les citoyens et les médias

Dans le cadre de son projet dénommé « Harmonies Citoyennes », l'Union nationale de l'audiovisuel libre du Burkina Faso en partenariat avec Canal France international a organisé les 20 et 21 octobre 2018, à Bobo-Dioulasso, la finale régionale du concours d'art oratoire autour du concept intitulé « Les 48 H de la citoyenneté ».

Après une vingtaine de mois d'activités de formation, de coaching, le projet dénommé « Harmonies Citoyennes » a trouvé son épilogue régional dans la finale aux concours de débats et d'art oratoire, les 20 et 21 octobre 2018, en attendant la finale régionale de Fada. Le coordonnateur régional du projet dans les Hauts-Bassins, Serges TEHE l'avait fait savoir le mardi 16 octobre 2018 au cours d'une conférence de presse à Bobo-Dioulasso. La cérémonie a commencé par la coupure du ruban du village de la citoyenneté par Monsieur le Haut-Commissaire de la province du Houet, Monsieur Lamine Soulama.

La phase pilote du projet se déroule à Bobo-Dioulasso et Fada. La finale régionale s'organise dans le cadre d'un concept intitulé « Les 48H de la citoyenneté » à la place Tiéfo Amoro. Plusieurs activités ont été effectuées à cet effet. Des émissions radiophoniques en direct



Visite des stands

du site de l'évènement, les ouvertures de stands de consultations juridiques, communales, conseils des sapeurs-pompiers, laboratoire de la citoyenneté avec CIVITAC, liberté de la presse.

En plus de ces stands précédemment cités, qui donnaient les informations aux visiteurs sur leurs activités, certains étaient conçus spécialement pour donner des formations aux jeunes dans le domaine du théâtre, du slam, du des-

sin, du développement personnel et du self-motivation.

Une émission témoin de concertation et d'interpellation avec le maire de la commune de Bobo-Dioulasso, a été réalisée en direct des radios partenaires.

En effet, ce projet vise l'institution d'une plateforme de collaboration « active et sereine » entre les forces que constituent au niveau local, les élus, les citoyens et les médias pour un développement local concerté et harmonieux.

« Ce projet est né du constat que les forces sociales de la commune que sont les élus, les citoyens et les médias ne se font pas confiance et se regardent en chiens de faïence », a laissé entendre le coordonnateur régional du projet.



Vue de quelques participants

Ils ont dit

Newton Ahmed Barry, président de la CENI : *«Le mémorandum des commissaires de l'opposition invitait « le président de la CENI à se ressaisir », avait déjà été prononcé dans les mêmes termes par la conférence de presse de l'UPC qui m'avait affublé de « danger pour la démocratie ».*

Roch Marc Christian Kaboré lors de la commémoration de l'insurrection populaire *«L'Etat respectera tous les engagements pris à l'endroit des familles et de tous les blessés d'octobre 2014».*

Pour le Mouvement Citoyen pour la Démocratie *«Nous demandons instamment qu'une solution urgente soit trouvée pour éviter la fragilisation et le discrédit de la CENI et également pour qu'il n'y ait pas des voies qui conduisent à des violences électorales et post électorales sans précédent dans notre pays suffisamment éprouvé par l'insécurité»*

Le Premier ministre Paul Kaba Thiéba sur la coopération sino-burkinabé *«La Chine souhaite être le partenaire le plus fiable du Burkina Faso dans sa marche vers le progrès et le développement. Nous travaillerons ensemble à renforcer sans cesse et à*

enrichir nos échanges en vue de consolider les bases de notre coopération. Le gouvernement chinois a toujours tenu ses engagements par des actes concrets et travaille avec toute son énergie à consolider nos relations diplomatiques».

M. Diallo, participant à la conférence publique de Léo :

«...les cahiers de charges ne sont pas respectés par agro-businessmen, ils achètent des hectares soit disant pour une activité donnée et les utilisent autrement. C'est tout simplement du pillage foncier et l'Etat doit faire appliquer les cahiers de charge ou même désapproprier ces personnes...»

Thomas Oedraogo sur sa communication à l'atelier organisé par la CODEL:

«J'ai essayé de sortir un certain nombre de principes qui caractérisent l'Etat

de droit, de telle sorte que la dignité humaine, la protection des droits de l'homme soient au centre de la gouvernance...»

Irène Koulibaly, Gouverneur de la région du Centre-Ouest à propos des missions de la CODEL : *«...Tout ce qui peut contribuer à*

la paix, à la cohésion sociale au Burkina Faso nous sommes partants et nous encourageons la CODEL à poursuivre dans cette voie...».

Jean-Pierre Cabestan, sinologue, à propos du sommet Chine-Afrique : *«Pékin n'est pas dans une logique néocoloniale mais davantage hégémonique, voir impérialiste».*

Le ministre des Affaires Etrangères Alpha Barry, à propos de la coopération Sino-Burkinabé : *«La reprise des relations avec la Chine devrait également entraîner des répercussions à l'échelle régionale, car jusque-là, Pékin refusait de participer à des projets de grande ampleur qui impliquaient Ouagadougou en raison de ses liens avec Taïwan».*

El Hadj Abdoul Rasmane Sana à la délégation de la CODEL à Kaya:

«...Vous avez nos bénédictions et que Dieu tout puissant vous aide à réussir

votre mission dans la quiétude et la paix. Et surtout n'hésitez pas à venir

nous voir en cas de besoin, nous sommes ouvert à ces genres de bonnes initiatives ».

Digne d'intérêt

Message à la nation du président du Faso

Les Burkinabè sont-ils réellement disposés à l'unité et à la cohésion sociale?

« Bonne gouvernance, et équité sociale pour une nation forte et prospère ». C'est sous ce thème évocateur, que le Burkina Faso marque, ce 11 décembre 2018, le 58^e anniversaire de son indépendance. Comme à chaque veille de cet événement, le président du Faso s'est adressé à ses compatriotes à travers son « message à la nation ». C'est l'un des moments les plus attendus des festivités du 11-décembre.

A Manga (chef-lieu de la région du Centre-sud qui abrite cet anniversaire) où il séjourne depuis dimanche, 9 décembre 2018, le président Roch Kaboré a, par cet instant, dépeint la situation nationale, marquée entre autres par ces nombreuses attaques terroristes et leurs corollaires de morts, de veuves (veufs) et d'orphelins ainsi que plus de 400 mille enfants des régions du sahel, du nord et de l'est, contraints à abandonner l'école. Et ce également, dans un contexte où l'Etat a été contraint à quitter certaines zones de son propre territoire. Bref, le 58^e anniversaire se tient dans une situation délétère qui se vit qu'elle ne se conte. A telle enseigne que pour des Burkinabè d'un certain âge, le pays n'a jamais été autant éprouvé depuis 1960 (année de son ascension à l'indépendance). Et comme si la dégradation générale de la situation sécuritaire ne suffisait pas, l'incivisme, l'intolérance, l'égo-centrisme...ont pris des proportions très inquiétantes. Faisant de la société burkinabè, un vrai « cafroumaillé » (pour emprunter l'expression chère au ministre d'Etat, Simon Compaoré), parlant de « désordre ambiant ».

« ...aucune nation ne peut prospérer dans le désordre, l'incivisme et la corruption qui sont les fléaux qui fragilisent la cohésion sociale et les efforts pour un mieux-être pour tous. De même, nous ne pourrions transfor-



« message à la nation » du président du Faso à la veille de la fête de l'indépendance du 11 Décembre 2018

mer profondément notre économie sans un minimum de culture de l'effort, du sacrifice, du patriotisme, de l'intégrité et du travail bien accompli », expose Roch Kaboré avant d'inviter les Burkinabè à œuvrer à l'unité, la cohésion et la solidarité. Comme on le sait, les maux du Burkina sont connus, et il ne faut pas avoir peur des mots. Comment trouver la bonne parade pour aller à l'essentiel dans un pays où les uns prennent leur orgueil personnel et désidérata pour des lois de la république ? Comment parvenir à un idéal commun, lorsque le passé n'a jamais servi à guider le présent ? Le Burkina a besoin de l'humilité de ses filles et fils. A tous les échelons de la vie. C'est une condition basique pour entamer une marche commune. Sans ce minimum de lucidité, il sera très difficile d'aboutir à l'idéal commun et les actions de construction ne seront en réalité que des velléités de vengeance des uns sur les autres. Or,

dans une telle option, il n'y a pas d'avenir pour ce pays car, il n'y aura que des groupuscules qui viendront défendre leur orgueil et s'éclipser. Pour tout dire, il faut une renaissance des esprits au Burkina, que la plupart des Burkinabè acceptent de formater leur esprit. C'est cela aimer son pays, c'est cela travailler pour l'intérêt général. C'est dans cet esprit que dans la divergence, les Burkinabè pourront se dessiner un destin commun.

Le président du Faso, garant de l'unité nationale et de la cohésion sociale se doit aussi d'insuffler ce vent en dénichant ces femmes et hommes qui se voient contraints au silence par l'action populiste et égoïste de ces nombreux Burkinabè (dits éclairés). Ces Burkinabè existent dans toutes les contrées du pays, il faut simplement aller les chercher pour les engager dans ce projet de construction d'idéal commun.

lefaso.net/ / 11-12-2018

Situation Nationale

La CODEL accompagne le HCRUN pour prêcher la réconciliation nationale dans les régions du Burkina Faso

Les membres du Haut-conseil pour la réconciliation et l'unité nationale (HCRUN) étaient, au cours du deuxième semestre 2018 dans les régions de la Burkina Faso. Objectif : appeler les fils et filles de la localité à adhérer et soutenir les actions de réconciliation entreprises au plan national.

Après les événements des 30 et 31 octobre 2014 qui ont mis fin au régime de Blaise Compaoré, ainsi que le coup d'Etat manqué de 2015, l'unité entre les Burkinabè a pris un coup. Cette fragilisation de l'unité a été engendrée par les différentes crises politiques depuis l'indépendance en 1960, notamment les coups d'État et les morts qu'ils ont occasionnés, et elle a été exacerbée par l'insurrection populaire d'octobre 2014 et le coup d'État manqué de 2015.

Pour bâtir sereinement l'avenir du Burkina Faso, il devient plus que jamais impérieux de réconcilier les fils et filles du pays des Hommes intègres. D'où la création du HCRUN. Nommé à la tête de l'institution, Léandre BASSOLE a pris son bâton de pèlerin et va à la rencontre des forces vives des treize régions du pays. A Koudougou, Dédougou, Banfora, Bobo-Dioulasso, Dori, Kaya, Ouahigouya, ... Le HCRUN accompagné de certaines organisations de la société civile dont la CODEL est allé pour prêcher le message de la réconciliation. « Notre mission est de proposer une main tendue entre les coupables et ceux qui ont subi leurs actions », a expliqué Léandre Bassolé président de la structure.

Des rencontres

Partout, les échanges ont connu la présence des maires, des préfets, des haut-commissaires, des directeurs régionaux, des gouverneurs, des autorités coutumières, des autorités religieuses et les représentants des organisations de la société civile actives. Ils ont eu droit à une brève présentation du HCRUN qui est une structure créée sous la transition et qui a reçu l'onction de Roch Marc Christian Kaboré au lendemain de son élection à la présidence du Faso. Il a pour mission principale de « réunir les conditions favorables à la réconciliation, à l'unité nationale et à la cohésion sociale,



Photo de la délégation avec les autorités de la région du Nord

gages de paix et de stabilité pour un développement durable ».

Dans l'exercice de sa mission, le Haut-conseil se doit aussi d'analyser 5 065 dossiers qui lui sont confiés. Dans sa méthode de travail, l'institution privilégie la justice transitionnelle et classique. « La justice transitionnelle se définit comme l'éventail de divers mécanismes judiciaires ou non-judiciaires mis en œuvre par une société pour tenter de faire face à des exactions commises dans le passé en vue d'établir les responsabilités, de rendre justice et de permettre la réconciliation », a précisé Mme Bernadette Confé, rapporteur général adjoint.

Pour le traitement des 5 065 dossiers, le HCRUN compte se fonder sur le triptyque vérité-justice-réconciliation nationale. Des contentieux administratifs, les crimes de sang et atteintes à l'intégrité physique et les crimes économiques constituent le gros contingent de ces dossiers selon les responsables du HCRUN. Ainsi, les hommes, les femmes, les jeunes, les leaders politiques, coutumiers et religieux tous ont été interpellés car c'est tous ensemble et engagés que nous pourrions avoir la réconciliation et l'unité nationale au Burkina Faso.

Au chapitre des interventions, les fils et

filles des régions ont souligné la nécessité pour les autorités d'être franches dans la recherche de la réconciliation nationale. « Je voudrais paraphraser le président Félix Houphouët-Boigny en disant que la réconciliation n'est pas un vain mot mais un comportement. On ne peut pas parler de réconciliation et poser des actes contraires à celle-ci. Je voudrais citer les arrestations pour lesquelles on devait être édifié et qu'on attend depuis longtemps », a par exemple fait remarquer Bamingné P. Ouédraogo, fils de la région du Plateau Central.

Dans leur majorité, les intervenants ont insisté sur la nécessité de rechercher, de façon franche, la réconciliation et l'unité nationale sans tenir compte des chapeaux et des obédiences politiques. Des remarques dont le HCRUN et ses partenaires ont certainement pris bonne note. Lors de ces différentes sorties, le La CODEL a été représenté par M. Moïse BALMA chargé de projet, M. Alain Soulama, Commissaire aux comptes, Mme Clarisse Nadembega, secrétaire chargé des finances et de la comptabilité, M. Amadou Wangré, secrétaire adjoint chargé des finances et de la comptabilité.

Vie des Partenaires

L'imputabilité politique et la redevabilité socio-économique

L'ONG DIAKONIA à nouveau primée pour la mise en œuvre du #PrésimètreBF avec le GAMBRE D'HONNEUR à la Nuit des TIC sur le thème "INNOVATION NUMÉRIQUE POUR LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA SOCIÉTÉ"

Le Comité national d'organisation de la 14^e édition de la Semaine nationale de l'internet et des technologies de l'information et de la communication (SNI) a organisé la traditionnelle Nuit des TIC, le vendredi 23 novembre 2018. Au cours de cette soirée, des prix sont décernés aux lauréats des différents concours tels que Génie TIC, Génie logiciel, meilleur site web et meilleur stand ; et des prix d'honneur remis à certaines personnalités.

Des « Gambre d'honneur » ont été remis à des institutions, ministères et personnalités, pour leurs œuvres entrant dans le cadre de la promotion des Technologies de l'information et de la communication (TIC) au Burkina.

L'ONG Diakonia a été primée pour la mise en œuvre de la plateforme « Présimètre », une plateforme de veille citoyenne pour l'imputabilité politique et la redevabilité socioéconomique.



Remise du prix lors de la SNI 2018

Tél.: (226) 25 38 38 46 - Site web: www.codel.bf
E-mail: codel@codel.bf - codelburkina@gmail.com